

LUNDI 4 FÉVRIER 2019

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 4 février deux mille dix-neuf (2019), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Marie-Claude Lafond	Siège no.1	Absente
Doris Jetté	Siège no. 2	
Julie Bibeau	Siège no. 3	
Murielle L. Lessard	Siège no. 4	Absente
Denis Bergeron	Siège no. 5	
Georges Lysight	Siège no. 6	

Tous membres du conseil formant quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général, ainsi que madame Isabelle Plante, directrice générale adjointe sont présents à la séance.

016-02-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2019.
3. Correspondance :
 - 1) MMQ : Ristourne 2018.
4. **Période de questions**
5. **ADMINISTRATION**
 - 1) Adoption des dépenses.
 - 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 31 janvier 2019.
 - 3) Centre des Femmes l'Héritage : Soirée bénéfice.
 - 4) FADOQ : Demande de messes.
 - 5) Congrès ADMQ 2019.
 - 6) MRC Maskinongé : Programme PSPS.
6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 1) S.T.I.P. : Soumission corde escapade.
- 2) S.T.I. P. : Soumission de panier de sauvetage.
7. TRANSPORT/VOIRIE
 - 1) Dépanneur 350 : Demande d'ajout éclairage de rue.
8. URBANISME

Aucun dossier.
9. ENVIRONNEMENT
 - 1) Demande de Ferme Hugo Bergeron.
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
 - 1) Fête d'hiver : budget organisationnel.
- 11) AFFAIRES NOUVELLES :
 - 1) Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.
 - 12) Période de questions
 - 13) Clôture de la session

017-02-19

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL 14 JANVIER 2019

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2019.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2019 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

018-02-19

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

- 1) MMQ : Ristourne 2018.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

019-02-19

ADOPTION DES DÉPENSES.

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201900020 à 201900050 inclusivement totalisant un montant de 83 025,03\$ et les salaires de janvier 16 987,59 \$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

020-02-19 **RAPPORT DU SEC-TRÉS SUR LES RECETTES ET DÉPENSES AU 31 JANVIER 2019.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 janvier 2019.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

021-02-19 **CENTRE DES FEMMES L'HÉRITAGE : SOIRÉE BÉNÉFICE.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance de l'invitation du Centre des Femmes l'Héritage. D'autre part, le Conseil ne donne pas suite et laisse à la discrétion de chaque membre du conseil d'y assister.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

022-02-19 **FADOQ : DEMANDE DE MESSES.**

(MODIFIÉ PAR LA RÉSOLUTION 042-03-19)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande de M. Louis Grenier, président de la FADOQ, de tenir 4 messes par année à la Salle Lévis St-Yves. D'autre part, le conseil accepte la demande sous conditions que la quête revienne à la municipalité en compensation pour la location de la salle.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

023-02-19 **CONGRÈS ADMQ 2019.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance des documents pour le congrès des directeurs municipaux du Québec. D'autre part, le conseil mandate Isabelle Plante et Jean Charland à assister au congrès de l'ADMQ en défrayant le coût d'inscription, plus les frais de déplacement, d'hébergement et de repas. Le conseil vote un budget de l'ordre de 3 000\$ pour le congrès.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

024-02-19 **MRC MASKINONGÉ : PROGRAMME PSPS.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part prend connaissance du courriel de madame Isabelle Bordeleau de la MRC de Maskinongé concernant l'enveloppe pour la politique de soutien au projet structurants (PSPS). D'autre part, un projet sera présenté lors de la prochaine séance du conseil.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

025-02-19 S.T.I.P. : SOUMISSION CORDE ESCAPADE.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la soumission de Services Techniques Incendies Provincial Inc. pour l'achat de corde pour sauvetage au montant de 556,60\$ taxes incluses. D'autre part, le conseil ne donne pas suite à la soumission.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

026-02-19 S.T.I.P. : SOUMISSION DE PANIER DE SAUVETAGE.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la soumission de Services Techniques Incendies Provincial Inc pour un panier de sauvetage au montant de 1 454,43\$ taxes incluses. D'autre part, le conseil autorise le directeur incendie à faire l'achat d'un panier de sauvetage.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TRANSPORT/VOIRIE

027-02-19 DÉPANNEUR 350 : DEMANDE D'AJOUT ÉCLAIRAGE DE RUE.

Considérant, qu'une demande de la part du Dépanneur 350 a été fait pour l'ajout d'une lumière de rue près de leur immeuble;

Considérant que ce bout de chemin est éclairé seulement par la lumière du dépanneur;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accepte la demande du Dépanneur 350 et installera l'éclairage nécessaire.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

AUCUN DOSSIER

ENVIRONNEMENT

028-02-19 DEMANDE DE FERME HUGO BERGERON.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part prend connaissance de la demande de Hugo Bergeron concernant sa demande d'arrêt d'aqueduc pour la porcherie d'engraissement qui n'est plus utilisé. D'autre part, le conseil accepte la demande d'annuler la taxe d'eau pour le 2013 Paul-Lemay, anciennes porcheries désaffectées.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

029-02-19 FÊTE D'HIVER : BUDGET ORGANISATIONNEL.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part prend connaissance de la demande de budget pour la fête d'hiver qui se tiendra le 16 février 2019. D'autre part, la municipalité s'engage à combler le manque à gagner du budget sur le budget des activités proposées.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES NOUVELLES

030-02-19 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA RÉGIE D'AQUEDUC.

Madame la mairesse Barbara Paillé et représentante de la Régie d'Aqueduc nous fait un rapport verbal sur les activités de la Régie d'Aqueduc.

PÉRIODE DE QUESTIONS

031-02-19 CLÔTURE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu de clore la présente séance à 19h50.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou

les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 4 février 2019.

JEAN CHARLAND, G.M.A.
DIRECTEUR GÉNÉRAL &
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER